

S'inscrire dans le contexte institutionnel

- Les obligations décrétales

Construire la dimension pédagogique

L'alignement pédagogique

- L'objectif d'apprentissage
- Les stratégies d'enseignement
- La stratégie d'évaluation

L'évaluation des étudiants

L'évaluation par les étudiants

design



Septembre 2023. Je suis occupée à rédiger le contenu de cet atelier-formation. La contrainte majeure consiste à ne garder que l'essentiel... Un peu comme quand on doit préparer sa valise de 10kgs, pour des vacances de plusieurs semaines dont on connaît mal la destination...

Un rapide calcul et je me rends compte qu'il s'agit de ma 24^{ième} rentrée académique. Ma penderie pédagogique déborde de contenus... J'ai bien du mal à faire un tri.

En 24 ans, l'enseignement supérieur a subi des réformes importantes modifiant sa structure et son fonctionnement. Mes charges de cours se sont calculées en heures, puis en crédits. Mon vocabulaire s'est également enrichi de nombreux termes, dont ceux de présentiel, distanciel, hybride, design pédagogique, techno-centré ou encore écosystème... Bref, par quoi commencer ? Ta chance, c'est que je suis pragmatique et j'ai déjà randonné dans les Cévennes, donc les kits de survie, ça me connaît.

L'actualité pédagogique fourmille d'articles ou ouvrages de conseils. Pas mal de bonnes idées... mais étonnamment, il manque souvent la pièce essentielle :

1. S'inscrire dans le contexte institutionnel¹

Le premier élément du kit de survie est de cerner précisément **le contexte dans lequel s'inscrit le contenu d'apprentissage dont tu as la charge.**

Clarifions donc un point particulièrement important : ton action d'enseignant.e s'inscrit dans un contexte de travail plus vaste qui comprend l'institution, les collègues, les étudiant.es.

¹ La dimension institutionnelle identifiée dans le *Référentiel de compétences pour l'enseignant universitaire Issu du rapport de synthèse du mini-colloque AIPU 1999 (Montréal) : La formation pédagogique des nouveaux enseignants à l'université.*

<https://alfresco.uclouvain.be/alfresco/service/guest/streamDownload/workspace/SpacesStore/f66e241a-7da2-11dd-bdb8-b377fd3def91/10CompetencesProf-AIPU-1999.pdf?guest=true>

Comme le développait déjà P. Perrenoud (1999) quand l'enseignement supérieur a adopté l'approche programme, *lorsqu'un formateur rencontre ses étudiants au début d'une unité de formation, la partie qui s'engage est largement déterminée par des décisions institutionnelles prises en amont et dont la plupart lui échappent :*

- *Le format de l'unité de formation est codifié par l'institution.*
- *Le temps et les espaces de formation sont assignés à l'unité de formation et peu renégociables en cours d'année, compte tenu des interdépendances dans la confection de la grille horaire et du plan d'occupation des salles.*
- *Les objectifs et les contenus de l'enseignement sont prescrits par le plan de formation, à des degrés de codification qui varient selon les institutions.*
- *Les règles et les exigences de l'évaluation certificative sont partiellement ou totalement imposées.*
- *Le contrat didactique est en partie préformé par l'institution, par exemple en termes de contrôle des présences, de participation active des apprenants, d'implication personnelle dans l'analyse, de travail sur le terrain, de coopération dans le traitement de l'erreur ou l'évaluation formative.²*

Ton voyage, tu ne le feras donc pas seul.e. Tu ne décideras pas seul.e de la destination. Il va falloir rester groupé... Je te partage donc la fiche mémo liée à ce premier élément : s'inscrire dans le contexte institutionnel.

Cerner le contexte d'apprentissage	Remarque	√
Consulter le programme de formation dans lequel s'inscrit ma charge de cours.		
Analyser TOUTES les rubriques présentes dans la fiche UE liée à l'activité d'apprentissage que j'aurai à mener.		
Prendre note du nom des collègues avec qui je partage l'UE, et envoyer un mail au prof référent pour me présenter.		
M'informer du nombre d'étudiants inscrits à mon AA		
Consulter le service « horaire » qui m'indique la ventilation des heures à donner durant le quadrimestre.		
Me renseigner sur les supports numériques institutionnels à ma disposition		
Consulter les règlements en vigueur (règlement de travail, règlement des études, règlement des examens...)		

Tu as envie de me demander pourquoi commencer par ces contraintes « administratives » ? Je t'explique...

² Perrenoud, 1999

Tout établissement d'enseignement supérieur est cadré par un décret. Les trois missions prioritaires des Hautes Écoles, Universités, ESA, et établissements de promotion sociale concernés sont définies dans l'article 2 du Décret Paysage³ :

Article 2. - L'enseignement supérieur en Communauté française est un service public d'intérêt général. (...), les trois missions complémentaires suivantes :

1° offrir des cursus d'enseignement et des formations supérieures initiales et continues, correspondant aux niveaux 5 à 8 du cadre francophone des certifications, et certifier les savoirs et compétences acquis correspondants, à l'issue des cycles d'études ou par valorisation d'acquis personnels, professionnels et de formations;

2° participer à des activités individuelles ou collectives de recherche, d'innovation ou de création, et assurer ainsi le développement, la conservation et la transmission des savoirs et du patrimoine culturel, artistique et scientifique;

3° assurer des services à la collectivité, grâce à leur expertise pointue et leur devoir d'indépendance, à l'écoute des besoins sociétaux, en collaboration ou dialogue avec les milieux éducatifs, sociaux, culturels, économiques et politiques.

Ces différentes missions s'inscrivent dans une dimension essentielle de collaborations et d'échanges internationaux, avec des institutions ou établissements fédéraux, régionaux ou d'autres communautés belges ou au sein de la Communauté française.

Ces différentes missions sont déclinées en objectifs dans l'article 3. (voir le texte intégral en suivant le lien en note de bas de page)

Les articles ci-dessous cadrent de manière décrétole les activités d'apprentissages qu'offrent les établissements d'enseignement supérieur.

Article 76. - Les activités d'apprentissage comportent :

1° des enseignements organisés par l'établissement, notamment des cours magistraux, exercices dirigés, travaux pratiques, travaux de laboratoire, séminaires, exercices de création et recherche en atelier, excursions, visites et stages;

2° des activités individuelles ou en groupe, notamment des préparations, travaux, recherches d'information, travaux de fin d'études, projets et activités d'intégration professionnelle;

3° des activités d'étude, d'autoformation et d'enrichissement personnel ;

4° des acquisitions de compétences en entreprise dans le cadre de l'enseignement en alternance. [Inséré par D. 11-04-2014] Toutes peuvent faire l'objet d'une évaluation et peuvent être exprimées en termes de crédits. Modifié par D. 25-06-2015 ; D. 02-12-2021(1)

Article 77. - Chaque unité d'enseignement au sein d'un programme d'études comprend une ou plusieurs activités d'apprentissage. Une unité se caractérise par les éléments suivants :

³ Décret définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, https://www.gallilex.cfwb.be/document/pdf/39681_072.pdf

- 1° son identification, son intitulé particulier, sa discipline;
- 2° le nombre de crédits associés;
- 3° sa contribution au profil d'enseignement du programme, ainsi que les acquis d'apprentissage spécifiques sanctionnés par l'évaluation;
- 4° la description des objectifs, du contenu et des sources, références et supports éventuels, avec l'indication de ceux qui sont indispensables pour acquérir les compétences requises;
- 5° le cycle et niveau du cadre francophone des certifications auxquels il se rattache et, si c'est pertinent, la position chronologique dans le programme du cycle;
- 6° son caractère obligatoire ou au choix individuel de l'étudiant au sein du programme ou des options;
- 7° la liste des unités d'enseignement prérequis ou corequis au sein du programme et si d'autres connaissances et compétences particulières préalables sont requises;
- 8° les coordonnées du service du ou des enseignants responsables de son organisation et de son évaluation;
- 9° son organisation, notamment le volume horaire, l'implantation et la période de l'année académique;
- 10° la description des diverses activités d'apprentissage qui la composent et la cohérence pédagogique en cas de regroupement d'activités d'enseignement menant à des évaluations distinctes, les méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en oeuvre; [modifié par D. 02-12-2021(1)]
- 11° le mode d'évaluation et, s'il échet, la méthode d'intégration des diverses activités d'apprentissage; [modifié par D. 02-12-2021(1)]
- 12° la ou les langues d'enseignement et d'évaluation.

(...)

Article 78. - Chaque Université, Haute Ecole et Ecole supérieure des Arts organisée ou subventionnée par la Communauté française est tenue de **mettre à disposition des étudiants régulièrement inscrits, sur son site intranet, les supports de cours dont la liste est déterminée, (...)**. Cette mise à disposition des supports de cours visés à l'alinéa précédent est effective au plus tard un mois après le début des activités d'apprentissage visées. Ces supports de cours peuvent être modifiés suivant l'évolution du contenu précis et de la forme des activités d'apprentissage. **Toutefois, ils doivent être mis en ligne au plus tard six semaines avant l'épreuve d'évaluation correspondante.** L'étudiant jouissant d'une allocation d'études qui en fait la demande bénéficie, à charge des budgets sociaux de l'Université, Haute Ecole ou Ecole supérieure des Arts, de l'impression sur papier, à titre gratuit, des supports de cours relatif au cursus au sein duquel il est inscrit et qui sont visés dans la liste déterminée à l'alinéa 1er .

L'organisation des études a fait l'objet d'une évolution et est expliquée de façon détaillée en suivant ce lien. <https://www.mesetudes.be/decret-paysage/>

2. Construire la dimension pédagogique

La dimension pédagogique comprend la posture de l'enseignant, les actions liées à l'apprentissage et la communication de celles-ci.

Un premier conseil, absolument indispensable pour éviter toute préparation d'activité inutile, est de t'assurer de **l'alignement pédagogique** de l'activité d'apprentissage que tu souhaites mener.

Késako ?

L'illustration suivante permet de comprendre aisément les trois éléments clés de l'alignement pédagogique.



L'alignement pédagogique, c'est le concept de base en pédagogie universitaire, la base de la base, le minimum syndical. Certaines difficultés rencontrées en classe avec les étudiants peuvent se résoudre en retravaillant l'alignement pédagogique de son cours. Le concept en lui-même est simple à comprendre, mais sa mise en œuvre peut être assez complexe.

Le concept a été introduit pour la première fois par John Biggs qui parlait de *constructive alignment*. Il est la référence utilisée par de nombreux chercheurs spécialistes de la pédagogie universitaire, rassemblés en « Association Internationale de Pédagogie Universitaire ». ⁴

Il y a alignement pédagogique, lorsque les 1) objectifs d'apprentissage sont cohérents avec les 2) activités pédagogiques et les 3) stratégies d'évaluation.

L'alignement pédagogique s'analyse au départ des 4 rubriques suivantes de l'unité d'enseignement :

⁴ Site de l'AIPU Belgique <https://aipu.be/>

3° sa contribution au profil d'enseignement du programme, ainsi que **les acquis d'apprentissage spécifiques sanctionnés par l'évaluation**;

4° la description des **objectifs**, du contenu et des sources, références et supports éventuels, 10° la description des **diverses activités d'apprentissage** qui la composent et la cohérence pédagogique en cas de regroupement d'activités d'enseignement menant à des évaluations distinctes, les **méthodes d'enseignement et d'apprentissage** mises en oeuvre;

11° le **mode d'évaluation** et, s'il échet, la méthode d'intégration des diverses activités d'apprentissage.

L'enseignant vérifie l'alignement pédagogique de son action en se posant les questions suivantes :

Éléments d'analyse	Questions	√
Objectif d'apprentissage	Que doit savoir ou savoir-faire l'étudiant à la fin de ma séance/quadrimestre ?	
Stratégies d'apprentissage	Quelle(s) activité(s) vais-je mettre en œuvre pour aider l'étudiant à atteindre cet/ces objectif(s) d'apprentissage, avec quels « outils » ?	
Stratégie d'évaluation	Comment je vais évaluer l'atteinte de cet/ces objectif(s) d'apprentissage ?	

Pour planifier son action éducative, il faudra bien commencer par un de ces trois éléments. Par quoi commencer ? Il semble logique de commencer par l'objectif, mais souvent en pédagogie, on répond : ça dépend 😊. En effet, des progrès technologiques, une actualité dans le domaine d'enseignement, une réforme, une épidémie peuvent venir bouleverser un élément du plan et modifier dès lors les deux autres (si l'on veut rester aligné).

La vidéo de M. Lebrun⁵ qui suit nous donne un aperçu de l'évolution des enjeux en enseignement et l'utilité de vérifier son alignement pédagogique.

<https://youtu.be/BF7E6u6Rlj0>

a. L'objectif d'apprentissage

L'objectif de l'apprentissage opérationnalise la raison d'être du cours. Il détermine les savoirs, savoir-faire et compétences à acquérir, il sert de base pour la planification du cours et permet d'envisager des activités d'apprentissage.

Caractéristiques de l'objectif

- il décrit ce que l'étudiant·e sera en mesure de savoir ou de faire suite à son apprentissage;
- il explicite le résultat attendu pour l'étudiant·e;
- il détermine les modalités d'évaluation;
- il oriente le choix des méthodes pédagogiques;
- il respecte une certaine progression de la complexité des processus d'apprentissage

⁵ Marcel Lebrun partage ses recherches via le Louvain Learning Lab <https://uclouvain.be/fr/etudier/III>

D'emblée, tu remarques que l'objectif est formulé en partant de la perspective de l'étudiant. C'est le procédé déjà présenté par Robert Mager dans les années 70... c'est dire si cela fait un paquet de temps que l'on défend l'idée qu'il faut se mettre à la place de l'utilisateur. Ce principe se retrouve aujourd'hui dans ce que l'on nomme le « design pédagogique ». *Le design pédagogique (en:Instructional design) est un processus de conception et de mise en œuvre d'un dispositif ou d'une séquence de formation et d'apprentissage. (...)*

*C'est donc une approche de conception basée sur l'utilisation d'un processus systématique pour développer des activités d'apprentissage ou de formation. **Le design pédagogique est centré sur l'apprenant** (Ux design⁶), **il s'oriente à partir d'objectifs d'apprentissage et vise à produire un changement de comportement chez l'apprenant qui pourra être observé ou mesuré.**⁷*

Les écrits en matière de design pédagogique ne privilégient pas le recours à une approche pédagogique particulière, mais privilégient un processus de création en 5 phases. Ces cinq phases sont les suivantes (bien que les termes pour désigner chacune puissent varier d'un auteur à l'autre) :

“Analyse” : la première phase du design thinking a pour but de se mettre à la place de l'utilisateur, d'analyser son vécu et de comprendre ses besoins.

La carte « empathie » proposée par N. Roland (2023) aborde les éléments clés à recueillir. <https://drive.google.com/file/d/1z5AbCw0r-mUslxAeTeaLYxWvJgwQb71x/view> ou la technique de création de persona <https://www.blogdumoderateur.com/comment-creer-persona-methode-outils/>

“Design” : cette étape vise à cadrer, représenter le problème à partir des obstacles rencontrés par l'utilisateur.

Le questionnaire en ligne qui suit vous aide à cerner les obstacles que pourraient rencontrer les étudiants. <https://forms.office.com/r/CfsfLZN4V6>

La technique des 5 pourquoi permet de dépasser l'analyse de surface d'un problème <https://miro.com/fr/modeles/5-pourquoi/>

“Idéation” : cette phase permet de générer toutes les idées possibles pour aider à résoudre le ou les problèmes rencontré(s). Ensuite, l'une d'entre elles est sélectionnée pour être la solution qui sera développée dans la suite du processus.

“Prototypage” : cette étape va donner vie et rendre tangible la solution désignée lors de la phase précédente. Le prototypage rapide permet de matérialiser cette solution afin de pouvoir la présenter aux utilisateurs, et si possible la mettre entre leurs mains.

“Évaluation” : la dernière phase vise à montrer le prototype aux utilisateurs afin de valider ou d'invalider les hypothèses, ainsi que pour recueillir des opportunités d'amélioration.

⁶ L'UX Design est un processus de conception méthodique, itératif et centré sur l'humain, visant à façonner des expériences utilisateurs.

⁷ Définition trouvée sur https://edutechwiki.unige.ch/fr/Design_p%C3%A9dagogique

b. La stratégie d'enseignement

Quelle(s) activité(s) vais-je mettre en œuvre pour aider l'étudiant à atteindre cet/ces objectif(s) d'apprentissage, avec quels « outils » ?

Rubrique :

10° la description des diverses activités d'apprentissage qui la composent et la cohérence pédagogique en cas de regroupement d'activités d'enseignement menant à des évaluations distinctes, les méthodes d'enseignement et d'apprentissage mises en œuvre; [modifié par D. 02-12-2021(1)]

Le second aspect de la cohérence pédagogique concerne la stratégie d'enseignement. M. Poumay (2014) identifie 6 leviers propres à l'enseignement supérieur qui améliorent l'apprentissage des étudiants. Ceux-ci sont à prendre en compte dans les étapes d'idéation et de prototypage d'un design pédagogique.

Tableau 1. Six leviers pour améliorer l'apprentissage des étudiants du supérieur

1	Améliorer l' alignement pédagogique entre objectifs, méthodes et évaluation au sein de son cours (ou programme)	Biggs 2003 (notion d'alignement constructif)
2	Rendre l'étudiant plus actif durant son cours (ou programme), de façon à rendre ses apprentissages plus profonds, plus durablement ancrés et plus transférables	Biggs 1987 (apprentissage en surface/profondeur)
3	Augmenter la valeur des activités aux yeux de l'étudiant, notamment en les rapprochant de son futur vécu professionnel	Déterminants de la motivation (Viau 2009)
4	Augmenter le sentiment de maîtrise ou de compétence de l'étudiant	Parmi les déterminants internes du savoir-agir autonome (Georges 2010)
5	Donner à l'étudiant davantage de contrôle sur les tâches qu'on lui propose, d'autonomie dans le pilotage de ses apprentissages	
6	Introduire l'usage des TIC dans un cours ou un programme	Viau (SD) ; Karsenti et al. (2007, 2012)

Le modèle ICAP de Michelene Chi offre à l'enseignant un « tableau de bord » intéressant pour conduire ses stratégies d'enseignement. *Michelene Chi est chercheuse en sciences cognitives, professeure et directrice du Learning and Cognition Lab de l'Université d'Etat de l'Arizona. Elle s'intéresse principalement aux questions liées à l'apprentissage actif, et à la manière dont les étudiants s'engagent concrètement avec les supports d'apprentissage. Même si elle soutient l'idée de favoriser davantage l'apprentissage actif, Chi identifie trois obstacles pratiques rencontrés par les enseignants :*

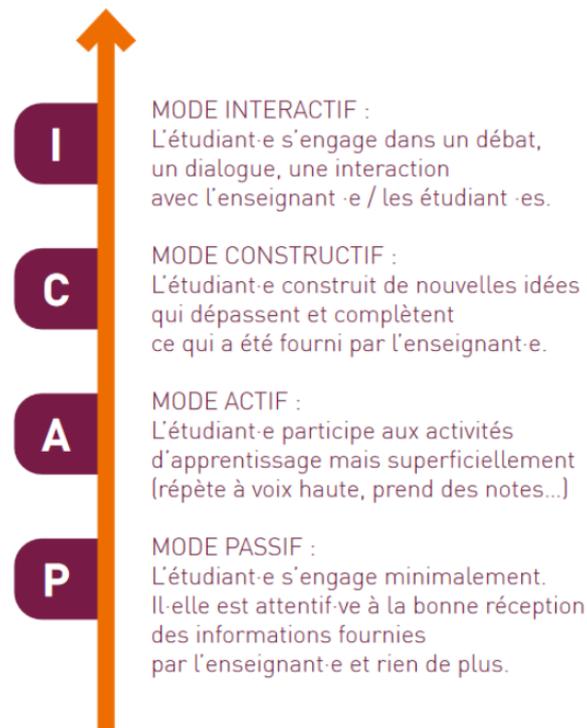
- Les recommandations qui leur sont faites sont souvent trop vagues et trop larges que pour être mises en place de manière concrète dans leurs cours,
- Les enseignants n'ont que peu de moyens à leur disposition pour décider des meilleures activités d'apprentissage actif à intégrer dans leurs dispositifs,
- Peu de lignes directrices existent pour permettre aux enseignants d'adapter leurs enseignements existants en vue de favoriser davantage l'apprentissage actif.⁸

⁸ Plus d'infos sur Michelene Chi sur le blog de David Vellut,

<https://www.louvainlearninglab.blog/apprentissage-actif-engagement-cognitif-icap-michelene-chi/>

Sous la direction de Mikaël DE CLERCQ, les cahiers du Louvain Learning Lab N°13, « Oser la pédagogie active, Quatre clefs pour accompagner les étudiant-es dans leur activation pédagogique » développe largement le modèle ICAP et donne de très nombreuses ressources pour construire ses stratégies d'enseignement.

https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/object/boreal:239074/datastream/PDF_01/view



Afin de garantir l'alignement pédagogique, la stratégie d'enseignement doit être cohérente avec les objectifs d'apprentissage poursuivis et l'évaluation des apprentissages qui sera menée.

c. La stratégie d'évaluation

Comment je vais évaluer l'atteinte de cet/ces objectif(s) d'apprentissage ?

C1 : L'évaluation des étudiants :

Je te renvoie à la rubrique de la fiche de cours/engagement pédagogique.

11° le mode d'évaluation et, s'il échet, la méthode d'intégration des diverses activités d'apprentissage; [modifié par D. 02-12-2021(1)]

Avant d'opter pour une stratégie d'évaluation, entendons-nous sur les termes⁹ ci-dessous :

Épreuve : Désigne une évaluation permettant de mesurer les connaissances, les savoir-faire ou les compétences au terme d'un apprentissage. L'épreuve peut, par exemple, être un

⁹ Pour les enseignant de la HEAJ, vous retrouverez tous les termes du lexique en suivant ce lien [LEXIQUE.pdf](#)

examen ou un travail à rendre. L'épreuve est inscrite à la session d'évaluation. Deux cas particuliers à préciser : l'épreuve intégrée et l'évaluation continue.

Épreuve intégrée : Qui a un caractère global et qui peut prendre la forme d'une mise en situation, d'un projet, d'un travail de synthèse, d'une monographie ou d'une réalisation pratique commentée. L'épreuve intégrée est donc unique à l'UE, quel que soit le nombre d'AA composant l'UE. Elle est décidée et organisée collégalement par l'ensemble des professeurs de l'UE et fait l'objet d'une seule note finale.

Évaluation continue : L'évaluation continue est une évaluation permanente qui s'exerce à tout moment de l'apprentissage. Elle s'oppose à l'évaluation périodique, qui n'évalue qu'un nombre limité de travaux réalisés dans le cadre d'une session d'évaluation. Cela signifie que la note de l'UE est constituée d'évaluations récoltées durant l'activité d'apprentissage, sous diverses formes, sans aucune épreuve de type « examen » ou remise d'un travail lors de la session. Une UE ou AA évaluée par évaluation continue ne figure pas à l'horaire de la session d'évaluation. Les notes finales officielles ne sont disponibles qu'après les délibérations (comme pour toute épreuve) mais l'évaluation continue permet de communiquer des feedbacks (évaluation formative) durant l'activité d'apprentissage.

Travail Journalier : Évaluation sous forme de travaux, de présentations, de contrôles, de présence, de participation... tout au long du quadrimestre sur lequel l'UE/AA est organisée.

Les modalités d'évaluation figurent dans les fiches de cours/engagements pédagogiques. Le premier conseil que je te donne est d'aller consulter s'il s'agit d'une épreuve que tu vas évaluer seul.e ou avec des collègues. Ensuite va voir de quel type d'épreuve il s'agit.

Dans le cas d'un **examen**, je te partage cette check-list¹⁰ qui permet de cadrer le processus et évaluer le prototype du dispositif:

A FAIRE	QUI ?	QUAND ?	√
Créer les questions selon les modalités de passation (fiche UE ou EP)			
Relire les questions			
Entraîner les étudiants aux modalités d'évaluation			
Tester le temps de passation			
Surveiller l'examen			
Préparer la correction de l'évaluation			
Corriger			
Donner un retour (feedback)			

¹⁰ Ces check lists sont inspirées des questionnaires d'enquête issus de la recherche Prades, *Comprendre et améliorer les pratiques d'évaluation des acquis des étudiants dans l'enseignement supérieur*, https://orbi.uliege.be/bitstream/2268/206324/1/FWB_Rapport_PraDES.pdf

On distingue différents types de questions d'examen (questions ouvertes réponse courte, questions ouvertes réponse longue, questionnaire à choix multiples, Vrai-faux, texte lacunaire, annotation d'un schéma...)

Dans le cas d'un **travail écrit, avec ou sans défense orale**, je te partage cette check-list qui permet de cadrer le processus et évaluer le prototype du dispositif:

A FAIRE	QUI ?	QUAND ?	√
Préparer les consignes, modalités et estimation de la charge du travail,			
Présenter les consignes du travail			
Préparer la correction (critères) du travail écrit			
<i>Préparer l'évaluation (critères) de la défense orale</i>			
Accompagner les étudiants lors de la réalisation du travail			
Donner un feedback formatif aux étudiants sur une ébauche du travail			
Évaluer l'écrit			
<i>Évaluer la défense orale</i>			
Donner un retour (feedback) aux étudiants			

Ce kit de survie n'a pas pour ambition d'aborder les notions liées à la formulations des questions d'examen ou de construction des modalités d'évaluation d'un travail de groupe. D'autres formations du parcours pédagogique les proposent... rends toi sur la page d'accueil <https://www.formanam.be/parcours-pedagogique/>

C2 : L'évaluation PAR les étudiants

Nous arrivons à la dernière phase du process de design pédagogique, l'évaluation de notre dispositif prototypé.

Si je t'affirmais que tu as d'office le temps de tester ton prototype de dispositif d'enseignement avant de le mettre en pratique, je te vendrais du rêve. La réalité dans l'enseignement supérieur, c'est que tu es parfois désigné.e quelques jours seulement avant de donner ton premier cours. Dès lors, ton prototype, c'est ton premier cours 😊. Cela n'empêche pas de penser à « poser un regard réflexif » sur sa pratique d'enseignant.e et chercher à mesurer l'efficacité de ses formations, en analysant, le taux de participation, les scores obtenus aux évaluations, le degré de satisfaction des étudiants...

Tout établissement d'enseignement supérieur est tenu d'organiser l'évaluation des enseignements par les étudiants. Selon les choix des établissements elle est organisée de façon très diverse.

Il est indispensable que tu prennes connaissance des modalités d'évaluation et des questions qui seront posées aux étudiants qui ont fréquenté ton cours.

Par ailleurs, il n'est pas interdit de procéder à une évaluation que tu aurais toi-même construite pour mieux réguler ton dispositif d'enseignement. 😊

Ressources bibliographiques

Jérôme, F., Delfosse, C., Detroz, P. & Verpoorten, D. (2016, Juin). Formation collective et individualisée à la planification pédagogique : Quels résultats par rapport à la rédaction progressive d'un plan de cours ? Communication 56 présentée au 29ème Congrès de l'Association Internationale de Pédagogie Universitaire (AIPU), Lausanne, Suisse. <https://hdl.handle.net/2268/203081>

Lanarès J., Laperrouza M., Sylvestre E. (2023) Design pédagogique, Epistémé, <https://www.editionsepisteme.org/produit/5/9782889155408/design-pedagogique>

Perrenoud P. (1999) De quelques compétences du formateur-expert, Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation, Université de Genève. http://www.unige.ch/fapse/SSE/teachers/perrenoud/php_main/php_1999/1999_15.html

Poumay M. (2014) « Six leviers pour améliorer l'apprentissage des étudiants du supérieur », *Revue internationale de pédagogie de l'enseignement supérieur* [En ligne], 30(1) | 2014, mis en ligne le 07 avril 2014, consulté le 17 septembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/ripes/778> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ripes.778>

Roland N. (2023) 7 techniques pour designer les meilleures expériences d'apprentissage <https://learnability.substack.com/p/7-techniques-pour-designer-de-meilleures>

Les activités et documents présentés peuvent être utilisés, à la condition de mentionner l'auteur.e, sans but commercial, sans modification.

Sacré Isabelle (2023) *Kit de survie pédagogique*, support de formation, CAP-HEAJ, en ligne <https://cap.heaj.be/>